

Pour les chaisards, nous nous sommes essentiellement consacré à l'évaluation de l'accessibilité des lignes renseignées comme PMR. Nous pouvons d'ores et déjà déclarer que le taux de réussite est d'environ 50 %. C'est mieux que ce que nous craignons, c'est pire que ce qu'on serait en droit d'attendre. Nous préparons un rapport plus circonstancié qui vous expliquera les motifs d'échec.

En ce qui concerne les personnes handicapées de la vue, nous déplorions l'inattention de certains chauffeurs qui ne marquent pas l'arrêt ou qui oublient de prévenir lorsque la destination est atteinte. L'une des associations coorganisatrice de la manifestation relatait encore un incident survenu le matin-même : un couple de personnes handicapées de la vue a été débarqué sans explication dans le tunnel avant les terminus de la place Saint Lambert. Il venait de Fontainebleau vers 8h15.

En attendant le compte rendu complet de cette action, nous vous envoyons le communiqué de presse que nous avons rédigé pour l'occasion. Vous y lirez que nous sommes reconnaissants au TEC pour certaines avancées notables : la participation des associations à la formation des nouveaux chauffeurs et le souci de consultation en vue de l'adaptation de nouvelles connexions. Vous y lirez aussi que nous persistons à dénoncer les diverses discriminations dont sont encore victimes les PMR.

Nous vous assurons une fois encore que notre volonté reste déterminée, mais constructive. Nous restons ouverts à toute proposition qui viserait à réduire, puis à supprimer les discriminations. Notre souhait est que les opérateurs de transport respectent la réglementation régionale en matière de lutte contre les discriminations. Voilà pourquoi nous avons joint au communiqué de presse la lettre adressée par le Centre pour l'Égalité des Chances au ministre de la mobilité, Philippe Henry.